

Bioéthique : Mgr d'Ornellas dénonce « une certaine myopie » des députés

Par Mélinée Le Priol, le 2/8/2020 à 05h22

Alors que les députés ont adopté en deuxième lecture, samedi 1er août, le projet de loi de bioéthique, Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes et responsable du groupe de bioéthique de la Conférence des évêques de France (CEF), a rapidement publié un communiqué pour critiquer ce vote.



Une lettre ouverte au premier ministre Édouard Philippe en janvier, deux livres plaidoyers en à peine six mois, des conférences publiques et des interventions dans les médias... À n'en pas douter, Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes et responsable du groupe de bioéthique de la Conférence des évêques de France (CEF), a fait entendre sa voix dans le débat sociétal entourant l'extension de la PMA aux couples de femmes et femmes seules ces derniers mois.

? À LIRE. Bioéthique : les députés adoptent le projet de loi au terme d'une semaine marathon

Au lendemain de l'adoption du projet de loi de bioéthique à l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tôt dans la matinée du samedi 1er août, il a à nouveau pris la parole, s'inquiétant, dans un communiqué, des conséquences de la loi sur la famille.

Loi de bioéthique : les députés valident la facilitation de la recherche sur l'embryon

« Par leur vote, les députés ont cherché un 'équilibre', écrit-il. Peut-on parler d''équilibre' quand ce projet interdit de fait à des enfants d'avoir un père, et suscite en pratique une discrimination injuste entre eux ? (...) Peut-on parler d'équilibre' quand ce projet conduit au risque de contourner le principe de gratuité par la nécessiter d'acheter des gamètes humains ? Peut-on parler d'un 'équilibre' quand, à cause du projet parental dont le rôle a été majoré, le pouvoir des plus forts – celui des adultes – impose des désirs aux plus faibles – les enfants qui pourtant sont des sujets de droits ? »

Le sens de l'histoire

Outre ces arguments souvent brandis par les opposants au texte, notamment au sein de l'Église, Mgr d'Ornellas interroge la pertinence de cette loi dans une perspective historique plus large. *« Les députés sont-ils allés dans le sens de l'histoire ? Leur vote n'est-il pas guidé par une certaine myopie ? Notre planète si malmenée nous impose d'urgence un virage écologique. L'usage excessif de techniques sur l'être humain ne nous obligera-t-il pas de prendre un virage, celui de l'écologie humaine ? 'Tout est lié' dans le respect du vivant, qu'il appartienne à la nature ou qu'il soit humain. Ne ratons pas le sens de l'histoire ! »*

Loi de bioéthique, les évêques maintiennent leur mise en garde

Cette expression n'a rien d'anodin : elle a pu résonner dans l'hémicycle au cours des débats de ces derniers mois, en particulier venant des députés partisans d'une ligne plus libérale. *« Si certaines propositions sont rejetées aujourd'hui, elles passeront demain car c'est le sens de l'histoire »*, déclarait encore récemment à La Croix le député LREM Jean-Louis Touraine, favorable entre autres à l'accès de la PMA aux hommes transgenres ou à la transcription automatique des enfants nés par GPA à l'étranger.

Invitant les citoyens, croyants ou non, à envisager la bioéthique comme *« une loi civile chargée du bien commun pour tous et non de situations particulières »*, l'archevêque de Rennes clôt son message sur un engagement : que l'Église catholique accompagne, *« avec respect et sollicitude »*, les situations particulières sur lequel le législateur a été amené à se prononcer ces derniers mois. *« Elles sont dues à des accidents de la vie ou à des décisions individuelles. Même si elles sont parfois difficiles, elles ne sont pas*

exemptes d'amour, nul n'en doute. »

Mélinée Le Priol